

Annexe : Grilles de sélection

Comité de sélection LEADER du 02/04/2024

Grille de sélection

Intitulé du projet : Maraîchage Châteaubernard (investissements)

Porteur de projet : Ville de Châteaubernard

N° de pré-demande : 31091710 et 32196910

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	5/5	Lien avec la stratégie <i>La filière maraîchère est insuffisamment développée sur le territoire, notamment en raison d'une production insuffisante. Le projet répond principalement à cet objectif.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le porteur de projet a recruté un agent « maraicher » spécialement pour l'opération et peut compter sur l'ensemble des services support de la commune pour mettre en œuvre le projet.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Un SPIC (service public industriel et commercial) avec son propre budget sera mis en place afin de facturer les fruits et légumes au prestataire actuel Restauval.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Une réunion publique de présentation du projet a été organisée avec les habitants. Le projet a été construit en collaboration avec la maraîchère qui devait initialement s'installer à titre privé.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est suivi par de nombreux acteurs de l'alimentation du territoire, notamment grâce à la dynamique du Projet Alimentaire Territoriale de Grand Cognac.</i>
		Effet levier <i>Grâce au programme LEADER, ce projet agricole atypique va pouvoir bénéficier d'aides européennes et régionales. L'effet levier de la subvention est important (plus de 50%).</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet est très innovant car il existe peu d'exemples d'exploitation maraîchère en régie municipale en France. Il en existe quelques cas à Pons et à Vannes par exemple.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>La faible production maraîchère locale permet de faire rayonner le projet à l'échelle intercommunale même si la zone de chalandise théorique utilisée dans l'étude de marché est plus restreinte.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>L'expérience sera suivie de près par les acteurs de l'alimentation du territoire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Grand Cognac et du Département.</i>
Caractère exemplaire	5/5	Projet solidaire <i>La municipalité souhaiterait inciter les bénéficiaires de bons alimentaires d'utiliser ces bons pour acheter des produits issus de l'exploitation maraîchère municipale.</i>
		Exemplarité environnementale <i>L'exploitation sera gérée selon les principes de l'agriculture biologique. La production sera labellisée AB. Les variétés cultivées privilégiées seront peu gourmandes en eau en raison des difficultés d'accès à l'eau du site d'exploitation.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>La totalité de la production devrait être écoulée dans le bassin de vie de Cognac, réduisant l'impact des transports de denrées alimentaires.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 18/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Maraîchage Châteaubernard (fonctionnement)

Porteur de projet : Ville de Châteaubernard

N° de pré-demande : 31091710 et 32196910

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	5/5	Lien avec la stratégie <i>La filière maraîchère est insuffisamment développée sur le territoire, notamment en raison d'une production insuffisante. Le projet répond principalement à cet objectif.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le porteur de projet a recruté un agent « maraicher » spécialement pour l'opération et peut compter sur l'ensemble des services support de la commune pour mettre en œuvre le projet.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Un SPIC (service public industriel et commercial) avec son propre budget sera mis en place afin de facturer les fruits et légumes au prestataire actuel Restauval.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Une réunion publique de présentation du projet a été organisée avec les habitants. Le projet a été construit en collaboration avec la maraîchère qui devait initialement s'installer à titre privé.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est suivi par de nombreux acteurs de l'alimentation du territoire, notamment grâce à la dynamique du Projet Alimentaire Territoriale de Grand Cognac.</i>
		Effet levier <i>Grâce au programme LEADER, ce projet agricole atypique va pouvoir bénéficier d'aides européennes et régionales. L'effet levier de la subvention est important (plus de 50%).</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet est très innovant car il existe peu d'exemples d'exploitation maraîchère en régie municipale en France. Il en existe quelques cas à Pons et à Vannes par exemple.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>La faible production maraîchère locale permet de faire rayonner le projet à l'échelle intercommunale même si la zone de chalandise théorique utilisée dans l'étude de marché est plus restreinte.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>L'expérience sera suivie de près par les acteurs de l'alimentation du territoire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Grand Cognac et du Département.</i>
Caractère exemplaire	5/5	Projet solidaire <i>La municipalité souhaiterait inciter les bénéficiaires de bons alimentaires d'utiliser ces bons pour acheter des produits issus de l'exploitation maraîchère municipale.</i>
		Exemplarité environnementale <i>L'exploitation sera gérée selon les principes de l'agriculture biologique. La production sera labellisée AB. Les variétés cultivées privilégiées seront peu gourmandes en eau en raison des difficultés d'accès à l'eau du site d'exploitation.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>La totalité de la production devrait être écoulée dans le bassin de vie de Cognac, réduisant l'impact des transports de denrées alimentaires.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 18/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Réhabilitation des Halles de Cognac

Porteur de projet : Ville de Cognac

N° de pré-demande : 28929510

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Les circuits courts alimentaires constituent aujourd'hui une filière émergente à conforter sur le territoire. La réhabilitation des halles de Cognac répond à cette stratégie.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est d'augmenter la fréquentation et la convivialité des halles de Cognac pour augmenter les revenus des vendeurs des halles (diminuer la vacance commerciale) et développer un marché extérieur plus adapté aux producteurs locaux.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Plan de financement équilibré, moyens humains et techniques suffisants.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Une enquête a été réalisée auprès des usagers des halles (clients). 511 personnes ont répondu à l'enquête. Des visites, des réunions avec les commerçants sont prévues pour les associer tout au long du projet.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet va permettre davantage de convivialité et de mise en réseau entre les commerçants/producteurs locaux.</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention est très faible (< 5 %) au vu de l'importance de l'investissement.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Les halles de Cognac sont les seules halles couvertes du territoire. L'animation, la convivialité et l'intégration dans l'espace urbain font partie des préoccupations centrales de l'aménagement.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet rayonne à l'échelle du bassin de vie et des bassins de vie limitrophes.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Des échanges ont lieu régulièrement avec des villes qui disposent de Halles couvertes sur tout le territoire régional, notamment les villes adhérentes au réseau Biltoki.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'aménagement du parvis extérieur (aujourd'hui inexistant) permettra aux producteurs qui ne peuvent pas prétendre au tarif abonné (nécessite la présence de 4jrs/6) de venir vendre ponctuellement leur production aux abords des Halles.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Indirect. La diversification agricole permet de limiter la prolifération de parasites sur un terroir trop spécialisé et par voie de conséquence de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le bâtiment sera mieux ventilé et isolé. Les circuits courts alimentaires limitent le transport de denrées alimentaires (kilomètre parcouru). Le point de vente est situé en plein centre-ville de Cognac, facilement accessible aux habitants de l'agglomération, y compris par d'autres moyens de transport que la voiture individuelle.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Archéologie du souvenir

Porteur de projet : Grand Cognac

N° de pré-demande : 27956310

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Par l'intermédiaire de la culture et le patrimoine, le projet va permettre de renforcer la fierté et l'attachement des habitants à leur territoire, la cohésion sociale.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est de proposer des ateliers de médiations culturel à des élèves aux horizons différents dont certains qui souffre d'une image dépréciée. L'objectif est de donner accès à la culture à ces jeunes et de renforcer indirectement la cohésion sociale.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Plan de financement équilibré, moyens humains et techniques suffisants.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Des élèves de 4 classes aux horizons différents vont se découvrir et confronter leur image et leur identité mutuelle. Les élèves d'IME et de MFR sont peut-être moins coutumiers de ce type de médiation artistique et culturelle.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Il permet de mettre en réseau des élèves et enseignants de l'enseignement général avec des élèves et enseignants d'IME et MFR.</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention est très important (80%).</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Les actions de médiation culturelle ne sont pas innovantes mais le fait de l'inscrire dans une démarche à long terme où chaque élève peut, avec son enseignant, choisir un parcours d'éducation artistique et culturel qui lui correspond. La mixité du public cible est aspect très innovant de ce projet (collège/IME/MFR).</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>C'est un projet de médiation culturelle à l'échelle de l'intercommunalité.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Un bilan complet de l'opération sera produit et le dispositif d'Education Artistique et Culturelle (EAC) permettra de diffuser l'opération.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>C'est l'objet même du projet : mener une action de médiation artistique et culturelle sur un public mixte, dont des élèves d'IME et de MFR qui peuvent souffrir d'une image dépréciée d'eux-mêmes. Il vient également rappeler les difficultés du parcours migratoire des demandeurs d'asile.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Sans objet.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Sans objet.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 17/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Spectacle La Fabuleuse Histoire du Cognac 2023

Porteur de projet : Association Histoire et Culture à Bourg-Charente

N° de pré-demande : 28085410

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Ce festival a un rayonnement en pleine croissance depuis sa création. Il contribue à développer le tourisme évènementiel du territoire, faire connaître la culture des savoir-faire du cognac et renforce la cohésion.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est d'augmenter encore le nombre de spectateurs, particulièrement extérieurs au département grâce à une renommée de plus en plus exogène.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La structure a l'expérience de plusieurs éditions et maîtrise les éléments nécessaires à sa réussite.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet est porté par 200 bénévoles de la commune et des territoires alentours, 60 partenaires industriels et 4 structures publiques. Il fait également participer des prestataires locaux.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>C'est tout une dynamique qui est autour du projet, chacun contribuant à sa réussite globale et au partage de l'histoire et des valeurs des savoir-faire du cognac</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention est faible (environ 10%). Afin de permettre la participation du plus grand nombre en maintenant un tarif accessible, la participation du programme Leader est indispensable à la création et à la réussite du projet.</i>
Influence sur le territoire	5/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>C'est le seul spectacle son et lumière sur l'histoire du cognac, seul son et lumière qui allie réel et virtuel en parcourant 2000 ans d'histoire.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>La quasi-totalité des prestataires est local. Cela constitue un effet important sur l'économie locale avec, par exemple, 3000 repas commandés à des acteurs locaux.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Plusieurs projets en déclinaison du son et lumière sont en réflexion comme la réalisation d'un court-métrage ou d'un espace sensoriel transportable permettant de découvrir les savoir-faire et l'histoire du cognac</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>La tarification particulière, l'espace dédié aux personnes en situation de handicap mais aussi le partenariat avec le conseil départemental pour l'accueil de personnes en parcours d'insertion contribue à en faire un projet solidaire. C'est aussi un vrai projet intergénérationnel puisque les bénévoles sont âgés de 2 à 80 ans.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Tous les objets sont faits en matière recyclable ou recyclée. L'ensemble de la manifestation a une démarche environnementale la plus vertueuse possible : gestion des déchets, consommation d'énergie, d'eau, ...</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Sans objet.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 17/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Aménagement d'un site dédié au spectacle "La fabuleuse histoire du Cognac"

Porteur de projet : Association Histoire et Culture à Bourg-Charente

N° de pré-demande : 30294610

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Ce festival a un rayonnement en pleine croissance depuis sa création. Il contribue à développer le tourisme évènementiel du territoire, faire connaître la culture des savoir-faire du cognac et renforce la cohésion.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est d'augmenter encore le nombre de spectateurs, en proposant de nouvelles dates. Cela permet également de proposer d'autres animations.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La structure a l'expérience de plusieurs éditions et maîtrise les éléments nécessaires à sa réussite. Le projet se construit étape par étape afin d'assurer chacune d'entre elle et ne pas mettre la structure en danger.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet est porté par 200 bénévoles de la commune et des territoires alentours, 60 partenaires industriels et 4 structures publiques. Il fait également participer des prestataires locaux. Le site pourrait être mis à disposition d'autres associations.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>C'est tout une dynamique qui est autour du projet, chacun contribuant à sa réussite globale et au partage de l'histoire et des valeurs des savoir-faire du cognac</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention est important (environ 30%). Même si l'association avance prudemment et mène une progression marche par marche, les investissements sur ce nouveau site sont importants et nécessitent une aide.</i>
Influence sur le territoire	5/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>C'est le seul spectacle son et lumière sur l'histoire du cognac, seul son et lumière qui allie réel et virtuel en parcourant 2000 ans d'histoire. Ce site dédié sera unique.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>La quasi-totalité des prestataires pour les travaux est locale. Cela constitue un effet important sur l'économie locale avec, par ailleurs, l'ensemble des prestations pour les spectacles.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Ce nouveau site pourra être utilisé pour de nombreuses manifestations en quête d'un lieu unique.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Ce projet est construit à partir de bénévoles de 2 à 80 ans, c'est ainsi un vrai projet intergénérationnel. Il associe aussi de nombreuses actions bénévoles d'entreprises partenaires.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Une évaluation a été menée afin de préserver la biodiversité, et tout est démontable. Le site pourra être remis dans son état d'origine si la manifestation s'arrête.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Un bâtiment de stockage va être construit et recouvert de panneaux photovoltaïques afin de produire de l'électricité injecté dans le réseau.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 18/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Vivre les dinosaures à Angeac-Charente

Porteur de projet : Grand Cognac

N° de pré-demande : 28998110

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet s'inscrit parfaitement dans l'objectif de la fiche action 6 puisqu'il va permettre de développer l'offre de visite du site de fouilles d'Angeac-Charente.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le porteur de projet a prévu une phase de lancement du dispositif « Tumulte » qui sera mis en place au sein de la salle des fêtes d'Angeac-Charente dans un 1^{er} temps. Une agence doit réaliser une étude pour la mise en tourisme à long terme et l'intégrer avec les autres points d'intérêt touristiques existants ou en devenir.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Plan de financement équilibré, moyens humains et techniques suffisants.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>De nombreux acteurs sont associés au projet : Angeac-Charente, le Département, la ville et le Musée d'Angoulême, l'association paléo-Charente, les carrières Audoin, Museum National d'Histoire Naturelle de Paris.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Une entente a été formalisée et signée en juin 2022 entre le Département, Angeac-Charente, Angoulême et Grand Cognac, soulignant leur volonté commune de valoriser le site et de soutenir le travail de recherche qui s'y déroule.</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention est déterminant (environ 27 %). La subvention LEADER permettra d'étoffer l'offre et la visibilité du site des fouilles d'Angeac.</i>
Influence sur le territoire	5/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet est innovant techniquement et dans sa mise en place : une salle circulaire pouvant accueillir simultanément 19 visiteurs au cœur d'une projection stéréoscopique d'images interactives. « Le Tumulte » sera évolutif.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet permettra la création de 2 emplois pour l'accueil du public. L'intérêt du site et la mise en place du « Tumulte » devrait permettre au projet de rayonner largement au-delà les frontières du territoire.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Cet outil pourra évoluer en fonction de l'utilisation et des attentes du public. Il sera déplaçable.</i>
Caractère exemplaire	3/5	Projet solidaire <i>Des tarifs différenciés seront proposés à certains publics : les demandeurs de d'emploi, les étudiants, les scientifiques, pourront bénéficier de tarifs préférentiels.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Sans objet.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le projet est situé sur le tracé de la Flow Vélo.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 17/20

Grille de sélection

Intitulé du projet : Salon Régional de la Truffe 2024

Porteur de projet : Association Interprofessionnelle de la Trufficulture en Nouvelle-Aquitaine

N° de pré-demande : 31246410

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>La trufficulture étant une filière de diversification à fort potentiel de développement sur le territoire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les objectifs sont de faire connaître cette filière au grand public, valoriser la production, regrouper les acteurs de la filière et développer la filière.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Plan de financement équilibré, moyens humains et techniques suffisants. Le budget a été respecté la manifestation s'est déroulée comme prévu le 21 janvier 2024.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Plusieurs partenaires sont associés à la conduite du projet : une banque, des collectivités, le département, une vingtaine de producteurs locaux, l'ensemble des adhérents de l'association ainsi que son comité exécutif.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est porté par une association interprofessionnelle qui regroupe des producteurs, des pépiniéristes, des courtiers, des conserveurs, des organismes publics (Chambre d'agriculture et INRAE).</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention est très important (80 %). Sans l'aide financière du programme LEADER, le budget de l'événement serait déficitaire.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>C'est un projet original car l'AITNA est la seule interprofession de la filière trufficole en France et donc la seule à organiser une manifestation regroupant l'ensemble des acteurs de la filière.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>L'événement rayonne à l'échelle régionale, voir au-delà.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Des associations départementales souhaiteraient organiser ce type d'événement.</i>
Caractère exemplaire	3/5	Projet solidaire <i>Sans objet.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Cette filière serait moins consommatrice d'intrants que la viticulture. Le développement de nouvelles plantations suite à la visite du salon s'inscrit dans un cadre d'entretien du paysage, favoriser la biodiversité (absence de produit phytosanitaire) et la protection des sols par un couvert végétal permanent.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Certain projet photovoltaïque commence à émerger avec l'implantation de truffière en interculture des panneaux. Le thème de l'agri-photovoltaïsme en trufficulture pourra être évoqué lors d'un futur salon.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20